N°AURA-2019-Exp-019

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

Conseil Scientifique Régional de du patrimoine naturel

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2019-03-17-00390

Dénomination du projet : Prélèvement de rhizome de Petite massette (*Typha minima* Hoppe)

Lieu des opérations : Département de l'Isère

Bénéficiaire : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA).

MOTIVATION OU CONDITIONS
Dans le cadre des activités de recherches sur la compensation et la restauration de la Petite massette, l'IRSTEA souhaite mettre en place une expérimentation sur des rhizomes de cette espèce. L'expérimentation a pour objectif de mieux comprendre la dynamique d'évolution des tâches de la Petite massette et de mettre en lumière les facteurs en jeu dans la disparition des stations naturelles. La mise en place de l'expérimentation nécessite la récolte de 400 rhizomes qui seraient prélevés dans la pépinière de multiplication du SYMBHI ou sur les bancs en cours d'arasement par les travaux du projet "Isère Amont" et restitués à l'issue de l'expérimentation. La demande est formulée pour 4 ans (2019/2022) sachant que l'échantillonnage commencera dès le début de la saison de végétation. Le CBNA a rendu un avis positif, les résultats participeront en effet à une meilleure intégration de l'espèce (réduction d'impact) dans des projets d'aménagement. Le CSRPN émet un avis favorable compte tenu du bien-fondé de la demande, de la pertinence du protocole et de la qualification des membres de l'équipe projet. Le bilan de l'expérimentation devra être adressé au Conservatoire botanique national Alpin et à la DREAL Aura.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE ☐

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE ☒

AVIS FAVORABLE ☒ FAVORABLE SOUS CONDITIONS ☐ DÉFAVORABLE ☐

FAIT LE 06-05-2019

SIGNATURE

L'expert délégué flore de la commission Alpes-Ain
du CSRPN Auvergne Rhône-Alpes

Nicolas BIANCHIN